

Motion de Mmes Ruth Lanz Aoued, Vera Figurek, Catherine Gaillard-lungmann, Gisèle Thiévent, MM. François Sottas, Jacques Mino, Christian Zaugg, Bruno Martinelli et Sébastien Bertrand: «Installons les dépôts couverts des TPG sous le site d'Artamis!»

(refusée par le Conseil municipal lors de
la séance du 24 octobre 2005)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- dans les années à venir, la Ville devra décontaminer le site d'Artamis;
- ces travaux nécessiteront d'enlever d'importantes couches de terre et de creuser jusqu'à 10 m de profondeur;
- le coût de l'entreprise sera très important;
- les sous-sols ainsi creusés devraient être aménagés;
- la pointe de la Jonction est un site exceptionnel qui mérite d'être valorisé;
- la valorisation de ce site impliquera le déplacement des dépôts couverts des Transports publics genevois (TPG);
- l'installation de ces dépôts sous le site d'Artamis pourrait offrir des solutions intéressantes d'entrée et de sortie des véhicules;
- la proximité du centre de maintenance des TPG à la Jonction permettrait de limiter les déplacements des véhicules,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à lui présenter, en partenariat avec l'Etat, une étude de faisabilité quant à la possibilité d'installer les dépôts couverts des TPG en sous-sol du site d'Artamis;
- le cas échéant, à tenir compte de cette éventualité dans l'élaboration du futur plan localisé de quartier.